

L'hiver... pour éviter rhumes et gripes prenez

EVITEZ LES RHUMES DE CERVEAU... OZOL... INHALATEUR DE POCHE... PROPRE, PRATIQUE, EFFICACE, ECONOMIQUE.

T. S. F.

Programmes du samedi 24 décembre 1938... RADIO P.T.T. NORD A LILLE (217.3 m.)... 8 h. 40: Informations... 9 h. 30: Informations... 10 h. 30: Informations... 11 h. 30: Informations... 12 h. 30: Informations... 13 h. 30: Informations... 14 h. 30: Informations... 15 h. 30: Informations... 16 h. 30: Informations... 17 h. 30: Informations... 18 h. 30: Informations... 19 h. 30: Informations... 20 h. 30: Informations... 21 h. 30: Informations... 22 h. 30: Informations... 23 h. 30: Informations...

NECROLOGIE

CONVOIS FUNERAIRES

Madame Evreux NOYON-HUYOHE, ses époux; Monsieur et Madame René BERGER-NOYON; Monsieur et Madame René BLANCHARD-NOYON, ses enfants; Monsieur Georges et Jean DEREEPER; Monsieur PATRICK et Mademoiselle MONIQUE BLANCHARD, ses petits-enfants; Mademoiselle LOUISE NOYON; Le pharmacien René NOYON, chevalier de la Légion d'honneur, et M. Edmond NOYON, son oncle, et sa femme, et sa belle-sœur; La famille des feus MONTAIGNE-CORCORANT; La famille des feus MONTAIGNE-LEPLAT; La famille des feus NOYON-DEGRANGE; La famille des feus NOYON-DEHAYNIN.

Monsieur Eugène NOYON Pharmacien-Chimiste... plumeusement décédé à la clinique Ambroise-Paré, à Lille, le 22 décembre 1938, dans sa 65^e année.

On nous prie d'annoncer la mort de Mademoiselle Dina CALLENS décédée dans la folie et dans l'espérance de Notre Seigneur Jésus-Christ, à Roubaix, le 22 décembre 1938, dans sa 64^e année.

Monsieur Jules COORNAERT époux de dame Mathilde Dejaegere... plumeusement décédé à Croix, le 22 décembre 1938, dans sa 57^e année.

Monsieur Jules COORNAERT époux de dame Mathilde Dejaegere... plumeusement décédé à Croix, le 22 décembre 1938, dans sa 57^e année.

Madame Alice DUMOULIN épouse de M. Jules HENNEBEL... plumeusement décédée à Roubaix le 23 décembre 1938, dans sa 37^e année.

Mademoiselle Julia D'HEYGERE décédée dans sa 48^e année, le 21 décembre, administrée des Sacraments, lesquelles auront lieu le lundi 26 décembre, à 10 heures, en l'église de la Sainte-Trinité.

Monsieur Auguste LAMBOUX Membre de la J.O.C. de l'Épée, du Cercle Saint-Jean, de l'Amicale Condoré, du Swimming Club de Roubaix et du Cercle de la Jeunesse de Roubaix.

Monsieur Henri CUELLE Epoux de Dame Philomène BOUTTEVILLE Ancien chef-rentier... plumeusement décédé à Roubaix le 22 décembre 1938, dans sa 64^e année.

Monsieur Albert AUBERT remercie les personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances.

Madame Albert AUBERT-VARONHELUWE; Monsieur et Madame Albert AUBERT-GRASSART; Monsieur et Madame Maurice AUBERT-GRASSART; Monsieur et Madame Léon AUBERT-AUBERT; Et toute la famille.

U... CHAUD... PETITE CORRESPONDANCE

QUESTION DU JOUR, N° 171. — En l'absence de l'époux, le mari peut-il faire valoir ses droits de propriété sur les biens de son épouse? Réponse: Cette interprétation est inadmissible.

QUESTION DU JOUR, N° 172. — Un mari peut-il demander la séparation de corps sans justifier de la situation matérielle de son épouse? Réponse: Oui, mais il doit justifier de la situation matérielle de son épouse.

QUESTION DU JOUR, N° 173. — Un mari peut-il demander la séparation de corps sans justifier de la situation matérielle de son épouse? Réponse: Oui, mais il doit justifier de la situation matérielle de son épouse.

QUESTION DU JOUR, N° 174. — Un mari peut-il demander la séparation de corps sans justifier de la situation matérielle de son épouse? Réponse: Oui, mais il doit justifier de la situation matérielle de son épouse.

QUESTION DU JOUR, N° 175. — Un mari peut-il demander la séparation de corps sans justifier de la situation matérielle de son épouse? Réponse: Oui, mais il doit justifier de la situation matérielle de son épouse.

QUESTION DU JOUR, N° 176. — Un mari peut-il demander la séparation de corps sans justifier de la situation matérielle de son épouse? Réponse: Oui, mais il doit justifier de la situation matérielle de son épouse.

QUESTION DU JOUR, N° 177. — Un mari peut-il demander la séparation de corps sans justifier de la situation matérielle de son épouse? Réponse: Oui, mais il doit justifier de la situation matérielle de son épouse.

QUESTION DU JOUR, N° 178. — Un mari peut-il demander la séparation de corps sans justifier de la situation matérielle de son épouse? Réponse: Oui, mais il doit justifier de la situation matérielle de son épouse.

La fille du sac par Guy de Novel... Mais, voulut articuler la pauvre enfant, qui entrevoyait confusément qu'un danger gravement menaçait, je ne vois pas...

Elle eut un mouvement de révolte. — Auriez-vous donc l'intention de me contraindre au mariage? C'est cela, dites-moi tout de suite. Au moins je saurai à quel m'en tenir. — Au mariage, non! fit-il, en attendant légèrement que son père lui bourra avec un soin méticuleux, d'un mariage, c'est autre chose. Je sais que vous me considérez comme un méchant homme, dont le seul plaisir fut de faire souffrir vos parents...

— Mais, dit-il, baillotta la jeune fille, tout ce que, vous croyez, tout ce que vous avez peut-être dit, tout cela est faux! La personne dont vous me parlez ne m'intéresse en aucune façon et de son côté, elle se soucie fort peu de moi! Vous vous moquez! fit-il en haussant les épaules. — Je me moque? répéta-t-elle. Et si je vous en fournissais la preuve? Il marqua une surprise évidente. — La preuve! — Oui, la preuve! s'écria Josette. Et cette preuve, la voici! Avez-vous remarqué, tirant triomphalement de son sac la fameuse lettre adressée à Jacques? Il fronça les sourcils. — Comment ça va-t-elle? — Elle expliqua dans quelques circonstances ce qu'elle avait écrit, et comment elle avait pu se procurer cette lettre. — Mais, dit-il, baillotta la jeune fille, tout ce que, vous croyez, tout ce que vous avez peut-être dit, tout cela est faux! La personne dont vous me parlez ne m'intéresse en aucune façon et de son côté, elle se soucie fort peu de moi! Vous vous moquez! fit-il en haussant les épaules. — Je me moque? répéta-t-elle. Et si je vous en fournissais la preuve? Il marqua une surprise évidente. — La preuve! — Oui, la preuve! s'écria Josette. Et cette preuve, la voici! Avez-vous remarqué, tirant triomphalement de son sac la fameuse lettre adressée à Jacques? Il fronça les sourcils. — Comment ça va-t-elle? — Elle expliqua dans quelques circonstances ce qu'elle avait écrit, et comment elle avait pu se procurer cette lettre.